

conservatrice fédérale a fait élire pas moins de 46 députés en 1867 et, en mars 1873, quelque 38 à 45 du nombre fixe de 65 députés de la province, selon la nature des questions en cause. En revanche, la coalition libérale de l'opposition a vu sa représentation augmenter dans les provinces centrales en 1872. En Ontario, elle a remporté 33 des 82 sièges à la première législature, mais 48 sur 88 à la deuxième. Au Québec, l'opposition a elle aussi fait des gains aux élections de 1872; elle a maintenu son score de 18 députés en 1867, mais en mars 1873, elle pouvait parfois compter sur pas moins de 27 voix du Québec à la Chambre des communes.

Cependant, la coalition conservatrice au pouvoir a compensé ses pertes électorales subies au Canada central en 1872 en recrutant de nouveaux députés du Manitoba et de la Colombie-Britannique et en recueillant de nouveaux appuis aux Communes, bien que sous une autre bannière, dans les deux provinces maritimes. Une fois les résultats du scrutin de 1872 connus, la coalition Macdonald-Cartier qui, en 1867, avait fait élire, selon divers comptes, entre 102 et 108 des 181 députés de la première Chambre des communes, pouvait encore compter, en mars 1873, sur quelque 101 à 104 députés et, en ajoutant les Libéraux des Maritimes, sur 123 des 200 sièges de la nouvelle Chambre. L'opposition éparse de 73 à 79 députés de l'automne de 1867 était devenue une opposition plus organisée de 75 à 78 députés et, si tous les Libéraux des Maritimes avaient quitté le gouvernement, elle aurait compté pas moins de 99 sièges aux Communes. Si le soutien de l'opposition aux Communes était en progression, Macdonald pouvait toujours compter sur une majorité viable à la Chambre en mars 1873, mais sa position n'était pas aussi solide qu'elle l'avait été avant les élections générales de 1872.

Malheureusement, le nombre exact de partisans du gouvernement ou de l'opposition en mars 1873 est difficile à déterminer. Cela s'explique par le fait qu'une forte minorité de députés (les « poissons flottants », selon le langage parlementaire de l'époque) pouvait voter selon leur conscience sur toute question, plutôt que selon la ligne du parti ministériel ou celle de l'opposition. Cela s'explique aussi par le fait que, durant les premières années de la Chambre des communes canadienne, la position des partis à la Chambre ne pouvait être déterminée qu'avec une bonne dose de scepticisme. En effet, les partis étaient loin d'être les organismes cohérents et disciplinés qu'ils allaient devenir plus tard. Dans le Canada central, les Rouges, les Nationalistes, les « Grits » ou Réformistes de 1873 se considéraient eux-mêmes comme étant plus ou moins des Libéraux, des Conservateurs ou des Libéraux-Conservateurs, des partisans déclarés de Macdonald ou de Cartier, des Réformistes à l'ancienne de Baldwin et même un député conservateur-travailliste siégeait normalement du côté de la coalition conservatrice au pouvoir. Ces diverses étiquettes étaient inconnues ou alors elles ne revêtaient pas la même signification politique pour les électeurs des Maritimes. L'enjeu électoral de 1867 y avait été la question de savoir si le candidat était pour ou contre la Confédération et celui de 1872, la question de savoir simplement si le candidat appuyait ou non le gouvernement. En fait, la plupart des députés élus comme Libéraux dans les deux provinces maritimes en 1872 ont déclaré dans l'édition de 1873 du *Canadian Parliamentary Companion* qu'ils appuyaient le ministère de sir John A. Macdonald. La même chose s'est produite dans les deux provinces de l'Ouest où le gouvernement Macdonald, en tant que promoteur du chemin de fer du Canadien Pacifique, était considéré comme l'instigateur du développement de la région. Neuf des dix députés de l'Ouest en 1873, quelle que soit leur affiliation politique, pouvaient habituellement faire partie des députés appuyant le ministère.

Les Conservateurs, sans doute parce que nombre d'entre eux avaient travaillé ensemble dans le premier Cabinet fédéral, affichaient une plus grande solidarité de parti que l'opposition libérale. Chez les Libéraux, la méfiance historique entre les Réformistes de l'Ontario et les Rouges du